



LABORATOIRE  
DE DROIT CIVIL

Rechtswissenschaftliche Fakultät  
Französisches Zivilrecht  
Chaire de droit civil français



Madame, Monsieur,  
Chers et Chères Collègues,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Laboratoire de droit civil de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et la Chaire de droit civil français de l'Université de la Sarre organisent, avec le soutien de l'Université franco-allemande, deux journées consacrées à la comparaison juridique en matière de droit des personnes et de la famille les 7 et 8 octobre 2021. Le thème de ces journées sera « Regards comparés sur les enjeux contemporains du droit des personnes et de la famille (patrimonial et extrapatrimonial) ».

Le programme de ces journées est fixé comme suit :

- le 7 octobre : séminaire doctoral dans les locaux de l'Université Paris 2.
- le 8 octobre : colloque international en Grand'Chambre de la Cour de cassation (date d'ouverture et modalités d'inscription communiquées ultérieurement).

Nous souhaitons porter cet événement à votre connaissance et à celle de vos doctorants qui travaillent sur ces questions et les inviter notamment à participer au séminaire doctoral.

Ce séminaire permettra à des doctorants français et allemands d'échanger en petits groupes sur leurs sujets de recherches avec les collègues étrangers correspondants de la *Revue Juridique Personnes et Famille*, partenaire de la manifestation, à savoir :

- Pr. Geoffrey Willems, Université de Louvain
- Pr. Ermanno Calzolaio, Université de Macerata
- Pr. Katharina Lugani, Université de Düsseldorf
- Pr. Roland Fankhauser, Université de Bâle
- Pr. Andréanne Malacket, Université de Sherbrooke & Pr. Benoît Moore, juge à la Cour d'appel du Québec.

Pour la bonne organisation du séminaire doctoral (notamment la transmission des sujets de recherches aux collègues étrangers afin qu'ils s'y préparent et l'organisation logistique), il est impératif que les doctorants intéressés se fassent connaître **avant le 30 juin 2020** à l'adresse suivante : [claire-marie.peglion-zika@u-paris2.fr](mailto:claire-marie.peglion-zika@u-paris2.fr). Pour la qualité des échanges, le nombre de places réservées aux doctorants français est limité à 20.

Pour l'heure, nous comptons sur vous pour bien vouloir transmettre la présente information aux doctorants susceptibles d'être intéressés et vous remercions par avance de vos diligences.

Dans l'attente de retours que nous espérons nombreux, nous vous prions de croire, Chers et Chères Collègues, l'expression de nos sincères salutations.

Julien Dubarry  
Pr à l'Université de la Sarre

Claire-Marie Pégion-Zika  
MCF à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)



Université  
franco-allemande  
Deutsch-Französische  
Hochschule